

Programme politique 2025



VISION
ACTION
SHERBROOKE

Direction, 2040



GUILLAUME BRIEN

MOT DU CHEF

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le tout premier programme de Vision Action Sherbrooke, un nouveau parti municipal né d'une volonté claire: faire de Sherbrooke une ville accompagnatrice, humaine, innovante et résolument tournée vers la coopération.

Dans un monde en constante évolution, marqué par des crises complexes, nous croyons que l'innovation – sous toutes ses formes – est notre meilleure alliée pour répondre aux besoins actuels et futurs des Sherbrookoises et des Sherbrookoïs. Notre ville regorge de talents, d'acteurs et d'actrices de terrain porteurs d'idées et d'expertises : c'est en misant sur ce savoir-faire collectif que nous voulons bâtir l'avenir.

En tant que sixième plus grande ville du Québec, Sherbrooke a la responsabilité d'assumer un leadership fort, cohérent et mobilisateur. C'est dans cet esprit que Vision Action Sherbrooke rassemble des personnes de qualité de divers secteurs d'activités et issues de divers horizons politiques, prêtes à unir leurs forces autour d'un projet commun.

Nos priorités sont claires : accélérer la création de logements, optimiser nos infrastructures, soutenir un développement économique ambitieux pour tous les secteurs, et ancrer une vision juste de la mobilité durable. Nous voulons faire de Sherbrooke une ville où il fait bon vivre, s'engager et grandir.

Miser sur l'expérience Sherbrooke, c'est miser sur la confiance, sur l'engagement citoyen et sur la fierté d'appartenir à une communauté aussi dynamique.

Je vous souhaite une excellente lecture de notre programme. Merci de croire en Sherbrooke, et surtout, de vouloir bâtir demain avec nous.

Guillaume Brien, M.sc.
Chef de Vision Action Sherbrooke

HABITA- TION

Permettre aux Sherbrookoises de se loger adéquatement, à coût raisonnable et à proximité des services essentiels, passe par une planification rigoureuse et une mobilisation des partenaires. Vision Action Sherbrooke s'engage à être un partenaire du développement résidentiel et de logement. Atteindre nos cibles en matière d'habitation exige des actions concrètes, une collaboration étroite entre les acteurs du milieu et un investissement soutenu dans le logement social, communautaire et abordable.

I. Habitation

I.1. Développement de nouvelles unités

- I.1.1. Favoriser et développer une culture d'innovation en formant un accélérateur de création d'unités d'habitation, comprenant les partenaires privés, publics, communautaires et coopératifs;
- I.1.2. Accélérer la création de logements à Sherbrooke, en vue d'atteindre 20 000 nouvelles unités d'habitation d'ici 2033, dont 20% dédié au logement social, communautaire et abordable;
- I.1.3. Investir davantage de ressources financières et développer de nouvelles stratégies, pour la réalisation de logements sociaux et communautaires;
- I.1.4. Favoriser la conversion de bâtiments accessoires (garage, abris d'auto, etc.) en unités d'habitations en mettant sur pied un parcours de création simplifié;
- I.1.5. Favoriser la création d'unités d'habitation par la densification douce dans les quartiers résidentiels existants;
- I.1.6. Adopter des solutions innovantes pour optimiser et accélérer le processus et l'émission de permis;
- I.1.7. Mobiliser une équipe interservices pour mettre en place un bureau d'accompagnement en habitation pour les entreprises bâtisseuses des unités de logement;
- I.1.8. Miser sur le développement d'unités de logement en utilisant l'espace superficielle de certains grands stationnements;
- I.1.9. Faciliter la conversion des espaces de bureaux et motels en logements locatifs;
- I.1.10. Encourager le développement d'écoquartiers qui valorise notamment la récupération des eaux domestiques ;
- I.1.11. Miser sur le développement de pavillon de cohabitation intergénérationnelle;

I. Habitatation

I.2. Itinérance

- I.2.1. Agir en concertation avec tous les partenaires;
- I.2.2. Accélérer la création de logements adaptés pour les personnes à risque d'itinérance;
- I.2.3. Miser sur l'approche Housing First afin de fournir un logement, indépendamment de la situation d'une personne, dans une perspective d'intégration et de diminution de l'itinérance;
- I.2.4. Animer des secteurs névralgiques en misant sur la mixité sociale, afin de favoriser le sentiment de sécurité;
- I.2.5. Miser sur l'instauration de toilettes publiques intelligentes dans certains secteurs;

INFRA- STRUCTURES URBAINES

Une ville durable repose sur des infrastructures solides, résilientes et adaptées aux défis climatiques et sociaux d'aujourd'hui. Pour répondre aux besoins croissants de la population, Vision Action Sherbrooke vise à moderniser les infrastructures municipales en misant sur des solutions concrètes et innovantes, que ce soit en matière de gestion de l'eau ou de traitement des matières résiduelles, par exemple.

2.

2. Infrastructures urbaines

2.1. Gestion des eaux

- 2.1.1. Accélérer la modernisation des infrastructures de gestion des eaux usées, dans la perspective;
 - 2.1.1.1. de soulager le réseau souterrain existant en diminuant le volume d'eaux provenant des bâtiments institutionnels et municipaux;
 - 2.1.1.2. d'optimiser les conduites existantes;
 - 2.1.1.3. de planifier l'agrandissement de nos usines d'épuration des eaux usées afin d'augmenter la capacité d'accueil;
- 2.1.2. Accélérer la mise en application d'un plan réduisant le volume et la fréquence des surverses;
- 2.1.3. Favoriser la recherche afin d'intégrer des solutions innovantes de gestion des eaux pluviales (jardins de pluie, bassins de rétention, parcs éponges, tranchées d'infiltration) dans tous les nouveaux projets urbains;
- 2.1.4. Réduire les zones imperméables en convertissant des stationnements municipaux pavés en zones végétalisées ou perméables pour faciliter la gestion des eaux pluviales;
- 2.1.5. Favoriser la réduction de la consommation d'eau;

2. Infrastructures urbaines

2.2. Gestion des matières résiduelles

- 2.2.1. Poursuivre l'accompagnement des Industries, Commerces et Institutions (ICI) pour adapter les pratiques de gestion des matières résiduelles, dont la collecte des matières organiques;
- 2.2.2. Accélérer l'établissement d'un système de collecte des matières organiques pour le multilogement;
- 2.2.3. Créer des ilots de compostage communautaire, notamment pour alimenter les jardins collectifs/communautaires;
- 2.2.4. Planifier la construction d'un troisième écocentre;

REVENUS MUNI- CIPAUX

Vision Action Sherbrooke s'engage à réfléchir à la diversification des revenus municipaux afin de sortir du modèle centré sur les taxes foncières. La densification peut être un levier fiscal pour la ville. Il faut revoir le modèle traditionnel afin de bâtir une approche durable et stratégique qui ne repose pas seulement sur les épaules de la population.

3.

3. Revenus municipaux

3.1.

- 3.1. Amorcer une réflexion pour permettre une diversification des sources de revenus pour sortir du dilemme du rôle d'évaluation uniquement;
- 3.2. Plafonner les surplus générés par Hydro-Sherbrooke qui sont intégrés au budget d'opération afin de dédier le surplus au développement de projets, services ou équipement précis et porteurs pour la Ville;
- 3.3. Favoriser la densification pour augmenter les revenus de taxation sur les rues déjà existantes, en s'assurant de la compatibilité avec les milieux;

DÉVELOP- PEMENT ÉCONOMIQUE

Vision Action Sherbrooke a pour ambition de faire de la Ville un catalyseur du développement économique en partenariat avec le milieu. C'est notamment dans cette volonté de mobiliser les forces vives de la Ville que nous souhaitons organiser un grand rendez-vous économique. Nous proposons un développement économique responsable pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain. Cela se fera notamment par un soutien à l'innovation, mais aussi par un engagement clair envers le secteur manufacturier. Dynamiser le développement économique profitera à tous les sherbrookoises.

4.

4. Développement économique

4.1. Économie de développement

- 4.1.1. Contribuer activement à l'écosystème qui favorise les transferts technologiques des projets universitaires ou collégiaux d'ici, en collaboration avec nos institutions d'enseignement, afin de créer des projets entrepreneuriaux enracinés et intégrés au tissu économique sherbrookoïse;
- 4.1.2. Miser sur la zone d'innovation DistriQ, instaurée par le Gouvernement du Québec, pour créer un milieu de vie complet, dynamique, mixte et diversifié permettant de favoriser le commerce de proximité de la zone universitaire;
- 4.1.3. Favoriser la reconversion des anciens bâtiments industriels de la zone d'innovation;
- 4.1.4. Bonifier les zones industrielles et les filières clés actuellement en place sur le territoire de Sherbrooke afin d'en maximiser la complémentarité;
 - 4.1.4.1. Technologies propres;
 - 4.1.4.2. Sciences de la vie;
 - 4.1.4.3. Micronanotechnologies;
 - 4.1.4.4. Sciences quantiques et technologies de l'information;
 - 4.1.4.5. Manufacturier innovant;
- 4.1.5. Développer un tissu économique qui valorise la diversité des secteurs d'emploi à toute la population sherbrookoïse;

4. Développement économique

4.1. Économie de développement (suite)

- 4.1.6. Soutenir l'entrepreneuriat et le développement économique à court terme, notamment en ayant davantage une approche de ville accompagnatrice dans le développement de projets;
- 4.1.7. S'assurer de bénéficier d'une expertise en gestion de fonds et en capital de risque;
- 4.1.8. Accélérer les projets de dynamisation commerciale des six pôles urbains identifiés par Entreprendre Sherbrooke afin de favoriser le commerce de proximité, tout en consolidant les autres pôles de quartier;
- 4.1.9. Développer le lotissement industriel en respectant la topographie et les zones naturelles protégées;
- 4.1.10. Adopter une approche de planification du territoire avec nos partenaires économiques et institutionnels qui souhaitent demeurer à Sherbrooke pour leur développement;
- 4.1.11. Évaluer le potentiel de l'aéroport de Sherbrooke en tant qu'outil de développement économique;

4. Développement économique

4.2. Économie sociale

- 4.2.1. Favoriser et valoriser le développement d'entreprises d'économie sociale sur le territoire;
- 4.2.2. Bonifier la politique d'économie sociale et circulaire;

4. Développement économique

4.3. Économie récréotouristique

- 4.3.1. Miser sur le développement d'aménagements et de projets pour d'abord la population locale et qui ensuite, suscite un intérêt touristique;
- 4.3.2. Miser sur le fait que le tourisme est un secteur d'activités qui contribue à l'essor économique d'une ville et qui se traduit par des revenus et des emplois pour la population locale et régionale;
- 4.3.3. Mettre en valeur les festivals actuels et futurs afin d'en accroître leur rayonnement;
- 4.3.4. Supporter et accompagner les promoteurs, entreprises et organismes des secteurs de l'agrotourisme, du tourisme d'affaires et du tourisme sportif qui ce sont les produits d'appel sur lesquels Sherbrooke doit continuer de miser;
- 4.3.5. S'assurer que les activités récréotouristiques répondent aux impératifs du développement durable;

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE MUNICIPALE

Sherbrooke est la 6e ville en importance au Québec. Elle doit assumer ce rôle avec ambition. Vision Action Sherbrooke souhaite renforcer le leadership de Sherbrooke en rétablissant des liens solides avec les autres paliers de gouvernement, en réaffirmant sa place comme moteur économique régional et en adoptant des pratiques de gouvernance modernes, inclusives et efficaces.

5.

5. Leadership et gouvernance municipale

5.1. Leadership sherbrookoïse

- 5.1.1. Travailler en concertation avec les partenaires régionaux dans une perspective de mobilisation régionale, notamment en respectant et en mettant en valeur le leadership des villes de la région de l'Estrie;
- 5.1.2. Rétablir des liens cordiaux avec les paliers supérieurs en étant des collaborateurs d'importance, au même titre que toutes les autres grandes villes;
- 5.1.3. Appuyer les démarches d'états généraux sur les infrastructures québécoises, en partenariat avec les autres grandes villes;
- 5.1.4. Prendre les décisions et les orientations attendues d'une grande ville, tout en agissant comme troisième pôle économique et région d'accueil sur la scène provinciale;

5.

Leadership et gouvernance municipale

5.1. Leadership sherbrookoise (suite)

- 5.1.5. Viser des certifications reconnues qui valorisent la canopée sherbrookoise afin d'affirmer le leadership environnemental de la Ville;
- 5.1.6. Créer un panthéon des bâtisseurs en collaboration avec le Musée d'histoire de Sherbrooke;

5. Leadership et gouvernance municipale

5.2. Gouvernance

5.2.1. Restaurer la structure des comités de travail à la place des commissions, afin de simplifier et optimiser les opérations;

5.2.1.1. Aménagement du territoire;

5.2.1.2. Culture, sports et loisirs;

5.2.1.3. Développement économique;

5.2.1.4. Développement social, femme, interculturel et vie communautaire;

5.2.1.5. Environnement et mobilité durable;

5.2.1.6. Sécurité publique;

5.2.2. Créer un comité de travail portant sur la recherche d'innovations et la recherche de financement;

5.2.3. Bonifier, en concertation avec tous les élus, le code de procédures et de civilité pour le conseil municipal;

5.2. Gouvernance (suite)

- 5.2.4 Mettre en place un programme de formation continue pour les élu.e.s du conseil municipal et la direction générale;
- 5.2.5 Mettre à jour la planification stratégique de la Ville, en collaboration avec le personnel administratif, afin d'y ajouter une priorisation et un plan d'action liés à l'habitation et aux infrastructures essentielles;
- 5.2.6 Établir un espace de mobilisation rassemblant les leaders municipaux, économiques, institutionnels, philanthropiques et communautaires qui veulent accélérer l'action climatique en s'inspirant de modèles innovants et performants;
- 5.2.7 Nommer un responsable de la transition climatique au sein de l'appareil municipal, en vue d'assurer la cohérence et la complémentarité des initiatives municipales;
- 5.2.8 Actualiser le rôle des arrondissements afin d'en faire des maisons citoyennes, notamment en offrant certains services de proximité;
- 5.2.9 Réviser les responsabilités données aux organismes de loisirs et aux centres culturels d'arrondissement afin de leur attribuer un rôle plus important dans la création de milieux de vie;
- 5.2.10 Faciliter le maillage entre des partenaires publics, privés, communautaires et coopératifs pour développer et faire rayonner les activités sportives, culturelles et de loisirs, notamment par la mutualisation des espaces commerciaux, afin de créer un écosystème complet et interconnecté;
- 5.2.11 Créer le projet Immersion municipale qui permet à la population de vivre l'expérience d'un conseil municipal et d'être accompagnée lors des interactions avec le conseil municipal;
- 5.2.12 Instaurer un comité jeunesse afin de créer une ville accueillante et dynamique pour les jeunes du territoire;
- 5.2.13 Développer une stratégie de dialogue entre la ville et la population, notamment en élaborant un programme de formation citoyenne;
- 5.2.14 Aspirer à la parité au conseil municipal et dans les organismes municipaux;
- 5.2.15 Créer une politique de proximité;

ENVIRON- NEMENT

Les enjeux environnementaux exigent des réponses concrètes, adaptées à la réalité municipale. Vision Action Sherbrooke propose des actions ciblées pour améliorer la gestion des ressources, renforcer la résilience des infrastructures et soutenir les initiatives locales. Protéger l'eau potable, verdir nos milieux de vie et moderniser nos pratiques ne relèvent pas uniquement de l'ambition environnement. Ce sont des conditions essentielles au bien-être et à la qualité de vie des citoyen.ne.s.

6.

6.

Environnement

6.1. Lutte aux changements climatiques

Vision Action Sherbrooke vise à instaurer un plan d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques :

- 6.1.1. Pérenniser la qualité de la source d'approvisionnement en eau potable du lac Memphrémagog;
- 6.1.2. Favoriser la rénovation verte des bâtiments municipaux existants et en établissant de nouvelles normes environnementales pour les nouvelles constructions municipales;
- 6.1.3. Exiger des matériaux durables dans tous les grands projets municipaux;
- 6.1.4. Évaluer la possibilité d'établir un seuil minimal d'utilisation du bois québécois dans les bâtiments municipaux;
- 6.1.5. Mandater Hydro-Sherbrooke de déployer un réseau d'énergies renouvelables diversifiées, en collaboration avec les instituts de recherche et d'enseignement sherbrookoïses;
- 6.1.6. Encourager la construction d'infrastructures résilientes (noues végétalisées, toits verts);
- 6.1.7. Bonifier la collaboration entre la ville et les organismes communautaires en environnement, dans un objectif de soutien aux initiatives locales de résiliences;
- 6.1.8. Créer des microforêts et en augmenter les zones accessibles à pied pour la population, surtout dans les quartiers denses et peu végétalisés;
- 6.1.9. Prioriser la plantation d'arbres dans les zones à forte densité et autour des voies de circulation, en vue de diminuer les îlots de chaleur;
- 6.1.10. Poursuivre la revégétalisation des berges en collaboration avec des organismes locaux afin de protéger les écosystèmes fluviaux;
- 6.1.11. Valoriser les milieux humides protégés afin de créer des espaces de sensibilisation à la biodiversité;
- 6.1.12. Favoriser l'interconnexion des milieux humides protégés afin de créer des corridors de biodiversité;

AMÉNAGEMENT DU TERRI- TOIRE

L'aménagement du territoire est un levier stratégique pour créer des milieux de vie dynamiques et durables. Vision Action Sherbrooke souhaite limiter l'étalement urbain en misant sur la densification intelligente, l'optimisation des infrastructures existantes et la planification de quartiers complets, bien desservis et connectés. Il faut développer la ville avec cohérence, en collaborant avec les acteurs du milieu, en simplifiant les démarches administratives et en soutenant les projets qui renforcent le tissu social.

7.

7. Aménagement du territoire

7.1.

- 7.1.1. Limiter l'étalement urbain et favoriser des projets qui maximisent l'utilisation des infrastructures existantes, comme les quartiers à usages mixtes qui sont la pièce maîtresse de milieux de vie complets et dynamiques;
- 7.1.2. Planifier le développement du territoire misant sur la vie de quartier et les services de proximité qui créent des cœurs de quartier fort et accessible;
- 7.1.3. Augmenter le nombre d'espaces faisant office de tiers lieux afin de favoriser le maillage citoyen;
- 7.1.4. Densifier le territoire urbain de manière nord-sud afin de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes;
- 7.1.5. Favoriser une approche de sobriété territoriale en re-développant les quartiers existants;
- 7.1.6. Favoriser les approches innovantes avec les partenaires du territoire;
- 7.1.7. Diminuer la dimension des rues locales afin de réduire la largeur des zones imperméables;
- 7.1.8. Planifier l'emplacement des futurs établissements scolaires en collaborant étroitement avec le Centre de services scolaires et la Commission scolaire Eastern Township;
- 7.1.9. Favoriser la construction résidentielle à forte densité dans les stationnements inutilisés, mais pas de propriété municipale, en développant des programmes d'incitatifs;

7. Aménagement du territoire

7.1. (suite)

- 7.1.10. Favoriser la mise en place et le développement de projets d'agriculture urbaine, notamment par l'établissement de serres sur certains toits de dimensions suffisantes;
- 7.1.11. Favoriser une simplification des démarches auprès de la Ville, notamment en allégeant la réglementation;

TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE

Vision Action Sherbrooke veut accélérer le virage vers une mobilité durable en intégrant pleinement le plan de mobilité durable à la planification municipale. Qu'il s'agisse de transport collectif, actif ou routier, chaque intervention doit contribuer à améliorer la fluidité, la sécurité et l'accessibilité pour toutes et tous. Miser sur des infrastructures intelligentes, des rues bien conçues et un réseau de transport collectif performant, c'est répondre aux besoins actuels tout en préparant l'avenir.

8.

8. Transports et mobilité durable

8.1. Circulation routière

- 8.1.1. Encourager les projets de réduction de la vitesse dans les quartiers résidentiels à 40 km/h;
- 8.1.2. Promouvoir les technologies de l'information et les équipements à la fine pointe dans l'objectif d'assurer un entretien optimal des surfaces asphaltées;
- 8.1.3. Adapter les infrastructures routières pour favoriser une réduction naturelle de la vitesse;
- 8.1.4. Favoriser le développement de boulevards urbains, notamment par un aménagement innovant à échelle humaine;
- 8.1.5. Compléter le projet du boulevard René-Lévesque;

8. Transports et mobilité durable

8.2. Transport en commun

- 8.2.1. Réaliser les études visant le déploiement d'un réseau de pôles de mobilité;
- 8.2.2. Collaborer avec la STS pour la réalisation d'une étude permettant le déploiement d'un circuit express à grande fréquence de Métro-Bus sur les grands axes afin de rallier les grands pôles du territoire, notamment en établissant des voies réservées aux autobus, selon certaines plages horaires spécifiques;
- 8.2.3. Mandater la STS de créer un comité de travail sur le développement de stratégies de transport collectif local ou régional, toutes formes confondues;
- 8.2.4. Poursuivre les investissements pour bonifier l'offre de services et la fréquence de passage;
- 8.2.5. Évaluer la possibilité d'offrir la gratuité du transport en commun pour les personnes de 65 ans et plus;

8. Transports et mobilité durable

8.3. Transport actif

- 8.3.1. Assurer l'interconnexion et la sécurisation du réseau cyclable;
- 8.3.2. Favoriser le maintien et le développement du réseau de vélo en libre-service Bixi;
- 8.3.3. Assurer la mise en place de traverses piétonnes et cyclables sécurisées aux carrefours giratoires afin d'augmenter la sécurité des usagers;

- 8.3.4. Favoriser l'instauration de zones piétonnes dans les zones à risque;

PARCS ET PLEIN AIR

Vision Action Sherbrooke veut moderniser la gestion des parcs et des espaces verts, adapter les infrastructures aux réalités climatiques et renforcer leur rôle comme pôles de la Ville. Une approche cohérente et structurée permettra de mieux valoriser ces espaces, de favoriser leur accessibilité à l'année et d'assurer leur pérennité pour les générations futures.

9.

9. Parcs et plein air

9.1.

- 9.1. Revoir la structure administrative du parc du Mont-Bellevue et favoriser son autonomie de gestion;
- 9.2. Consolider les activités du Mont-Bellevue pour en faire un pôle de plein air quatre saisons;
- 9.3. Favoriser la mutualisation des ressources de la base de plein air André-Nadeau, le Club nautique et le parc du Mont-Bellevue afin d'assurer la synergie de notre trame verte de plein air;
- 9.4. Entretenir les infrastructures bâties du parc du Domaine-Howard afin de favoriser son développement comme pôle culturel et patrimonial d'importance sur le territoire;
- 9.5. Procéder à la mise à jour du plan directeur pour le maintien et de développement des parcs et grands boisés d'intérêt;
- 9.6. Revoir le modèle des patinoires traditionnelles compte tenu du contexte des changements climatiques;

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

La vitalité culturelle, sportive et récréative de Sherbrooke repose sur des infrastructures adaptées et une vision claire et ambitieuse. Vision Action Sherbrooke veut renforcer l'accès à la culture et aux sports en augmentant les ressources disponibles et en soutenant les démarches structurantes.

10.

10. Culture, sports et loisirs

10.1.

- 10.1. Soutenir l'approche entrepreneuriale dans le volet culturel, notamment en accompagnant des organisations à déposer des demandes d'aide financière ou de partenariats;
- 10.2. Bonifier les ressources financières allouées à la culture afin de réduire l'écart avec la moyenne provinciale;
- 10.3. Élaborer une stratégie faisant rayonner les organismes en culture, sports et loisirs;
- 10.4. Élaborer un plan directeur concernant l'entretien et le développement de nos infrastructures culturelles et sportives;
- 10.5. Convertir des infrastructures sous-utilisées et non utilisées en une vocation modernisée;

10. Culture, sports et loisirs

10.1. (suite)

- 10.6. Mettre en valeur l'accès aux espaces municipaux à vocation culturelle;
- 10.7. Soutenir le Musée des beaux-arts de Sherbrooke dans ses opérations de relocalisation;

EXPÉRIENCE SHERBROOKE

Vision Action Sherbrooke souhaite repenser la relation entre la Ville et sa population en misant sur l'accueil, l'efficacité et la proximité. Nous voulons simplifier les démarches, moderniser nos outils et instaurer une culture de service basée sur la bienveillance et l'efficacité. Chaque interaction avec la Ville doit devenir un levier de confiance, d'engagement et de fierté citoyenne.

II.

II. Expérience Sherbrooke

II.1.

- II.1. Favoriser un développement urbain axé sur des communautés vivantes, l'interaction sociale et une approche intégrée de la vie en ville;
- II.2. Développer une culture d'expérience positive en créant un environnement dans lequel l'échange avec la Ville est davantage qu'un contact ou une connexion, mais une expérience positive, notamment en favorisant, pour les organismes partenaires, une simplification des démarches et des redditions de comptes;
- II.3. Créer un système de carte citoyenne favorisant l'accès à tous les services municipaux;
- II.4. Développer une culture du partenariat, notamment en identifiant les forces vives de notre collectivité;
- II.5. Développer un réseau utilisant les technologies de l'information pour améliorer la relation entre la Ville et les individus, corporations et autres partenaires;
- II.6. Développer une culture organisationnelle d'accueil et de bienveillance envers la population;
- II.7. Assurer la transmission efficace des informations vers la population, notamment en créant une application Ville de Sherbrooke;

FAMILLE

Permettre aux Sherbrookoises de se loger adéquatement, à coût raisonnable et à proximité des services essentiels, passe par une planification rigoureuse et une mobilisation des partenaires. Vision Action Sherbrooke s'engage à être un partenaire du développement résidentiel et du logement. Atteindre nos cibles en matière d'habitation exige des actions concrètes, une collaboration étroite entre les acteurs du milieu et un investissement soutenu dans le logement social, communautaire et abordable.

12.

12. Famille

12.1.

- 12.1. Mettre à jour la politique familiale datant de 2004;
- 12.2. Favoriser le maillage entre les bureaux coordonnateurs (BC) de centres de la petite enfance (CPE) et les potentielles responsables de service de garde (RSG) en milieu familial afin d'optimiser la concrétisation des places autorisées, mais non utilisées, dans l'objectif de favoriser l'émancipation économique des familles sherbrookoises;

VILLE ADAPTÉE ET SÉCURITAIRE

Vision Action Sherbrooke souhaite créer des communautés accessibles, inclusives et sécuritaires en portant une attention particulière aux réalités des femmes, des aînés, des enfants et des personnes en situation de vulnérabilité. Chaque geste compte lorsqu'il est question du soutien à un milieu sain et dynamique.

13.

13. Ville adaptée et sécuritaire

13.1.

- 13.1. Assurer la sécurité des femmes par le soutien du milieu et la sensibilisation;
- 13.2. Financer des initiatives ciblées pour les femmes en situation d'itinérance, qui sont souvent moins visibles dans l'espace public;
- 13.3. Déployer plusieurs marches exploratoires afin d'être sensibilisés à la sécurité des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité;
- 13.4. Procéder à la mise à jour des outils et des mécanismes assurant une accessibilité universelle afin de créer un environnement accueillant, inclusif et sécuritaire;
- 13.5. Favoriser la socialisation des aînés en partenariat avec les organismes du milieu;
- 13.6. Augmenter la tenue d'événements intergénérationnels;
- 13.7. Créer une campagne de sensibilisation d'envergure concernant la mixité sociale;
- 13.8. Déployer des indicateurs de vitesse dans l'ensemble des zones scolaires, bâtiments publics majeurs et parcs municipaux;
- 13.9. S'assurer que les parcs sont adaptés pour les 0 à 5 ans;
- 13.10. Augmenter la visibilité des marquages au sol, aux intersections à grand volume, afin que les corridors piétons et cyclistes soient facilement repérables pour tous les usagers de la route;
- 13.11. Accélérer le déploiement des feux piétons clignotants;

IMMIGRA- TION

Sherbrooke est une ville riche de sa diversité culturelle, portée notamment par la présence de deux milieux universitaires. Vision Action Sherbrooke souhaite bonifier les outils d'accueil et d'inclusion, en développant la médiation interculturelle et en créant davantage d'occasions de rencontre. Accueillir, c'est reconnaître la pleine contribution des personnes immigrantes à la vie sociale, économique et culturelle de notre ville.

14.

I4

Immigration

I4.1.

- I4.1. Enrichir le plan d'action, les outils et les mécanismes dont la Ville s'est dotée en ce qui a trait à l'immigration et l'inclusion des personnes immigrantes;
- I4.2. Favoriser les interactions positives en dotant la Ville de Sherbrooke d'une plus grande expertise en matière de médiation interculturelle, afin de mieux répondre aux besoins des personnes issues de l'immigration;
- I4.3. Faire parvenir une trousse d'accueil présentant le fonctionnement de la ville et ses services aux personnes issues de l'immigration;
- I4.4. Faciliter l'accès aux services municipaux pour les personnes à statut précaire d'immigration;
- I4.5. Favoriser la tenue d'événements interculturels permettant de valoriser et de découvrir les communautés de la ville;
- I4.6. Soutenir les initiatives de jumelage interculturel et de mentorat;
- I4.7. Favoriser l'inclusion des personnes issues de l'immigration dans les conseils d'administration des sociétés paramunicipales en visant une représentation diversifiée et équitable dans les instances décisionnelles;

SHERBROOKE, VILLE ENGAGÉE

Vision Action Sherbrooke croit qu'une ville engagée commence par une administration à l'écoute et des citoyennes et citoyens qui participent activement à la vie collective. Nous voulons poser les bases d'un dialogue plus ouvert et d'un soutien accru aux initiatives citoyennes. Il faut maintenant aller plus loin : innover, simplifier et créer des espaces concrets pour que chaque Sherbrookoise puisse contribuer à façonner sa ville, à son échelle.

15.

15. Sherbrooke, ville engagée

15.1. Participation (initiative citoyenne)

- 15.1.1. Encourager l'agriculture urbaine sur les terrains privés et les jardins communautaires;
- 15.1.2. Encourager la population à réduire son empreinte par des défis collectifs, des récompenses, et une plateforme de suivi;
- 15.1.3. Sensibiliser la population à l'entretien écologique des terrains et encourager leur participation aux initiatives de renaturalisation;

15. Sherbrooke, ville engagée

15.2. Mobilisation (action de la ville vers ses parties prenantes)

15.2.1. Mobiliser la population et les organismes autour d'initiatives visant la protection, la renaturalisation et l'enrichissement de notre patrimoine naturel (arbres, berges, etc.);

15.2.2. Travailler et faire le pont avec les organismes du territoire;

15.2.3. Faire connaître et rayonner les organismes communautaires;

15.2.4. Favoriser l'organisation d'événements ralliant les organismes communautaires du territoire;

15.2.5. Créer le bulletin de la mairie et l'intégrer au service de Mon Sherbrooke afin de faire circuler davantage d'informations vers la population;

15.2.6. Créer une enveloppe de budget participatif pour réalisation de projets;

15. Sherbrooke, ville engagée

15.3. Réappropriation citoyenne (action citoyenne vers sa ville)

- 15.3.1. Valoriser certains espaces publics en tant qu'extension du domicile;
- 15.3.2. Soutenir les initiatives citoyennes en ayant une posture d'accompagnement;
- 15.3.3. Créer un incubateur de projets citoyens;
- 15.3.4. Appuyer les comités de quartier existants et favoriser l'émergence de comités de quartier là où il n'y en a pas;
- 15.3.5. Assouplir la réglementation pour les initiatives citoyennes;
- 15.3.6. Reconnaître et donner de la valeur aux idées citoyennes pour qu'ils puissent eux-mêmes les appliquer;

15. Sherbrooke, ville engagée

15.4. Réconciliation

- 15.4.1. Favoriser l'augmentation du taux de participation aux activités municipales en stimulant l'intérêt de la population à l'égard de la vie municipale;
- 15.4.2. Créer une campagne de sensibilisation visant la diminution du harcèlement envers les élu.e.s;
- 15.4.3. Mandater les élu.e.s du conseil municipal à créer des lieux de dialogue équitable entre le citoyen, l'élue et le fonctionnaire;
- 15.4.4. Repenser la manière dont on fait les consultations publiques et le dialogue entourant des projets;

**Un centre-ville vivant,
inspirant et tourné
vers l'avenir**

Nous portons une vision ambitieuse pour Sherbrooke: faire du centre-ville le cœur battant de notre développement, un lieu vibrant où se rencontrent la vie résidentielle, l'activité commerciale et l'effervescence culturelle. Ce projet n'est pas simplement un aménagement urbain — c'est une démarche collective, une invitation à rêver, bâtir et habiter ensemble le Sherbrooke de demain.

48

16. Projet porteur

**Redonner
les berges à la population,
réconcilier la ville et sa rivière**

Tout commence par un geste fort: reconnecter les gens à la rivière Saint-François, là où tout s'est amorcé. En aménageant ses berges pour en faire un parcours récréatif, vivant et accessible, nous voulons offrir un lieu de mémoire et de plaisir, un espace où se racontent notre histoire, notre nature, notre avenir. Ce parcours soulignera la richesse patrimoniale du confluent, berceau du développement de Sherbrooke, tout en devenant un espace de vie pour les familles, les marcheurs, les cyclistes, et les artistes.

16. Projet porteur

Faire du centre-ville un milieu de vie, d'affaires et de rencontres

Un centre-ville fort, c'est un centre-ville habité. Afin qu'il retrouve toute sa vitalité, nous devons attirer ceux et celles qui veulent y vivre, y investir, y rêver. Nous miserons sur des projets porteurs et innovants qui donneront envie aux commerçants, aux promoteurs et aux citoyens de faire du centre-ville leur milieu de vie. En y intégrant un centre de congrès à la hauteur de nos ambitions, nous ouvrirons notre cœur urbain aux grands événements, au tourisme d'affaires, et à une nouvelle effervescence économique et sociale.

Relier, rassembler, rayonner

Un grand projet ne peut laisser personne de côté. Pour qu'il soit complet, notre centre-ville doit être accessible à toutes et tous. Aujourd'hui, les dénivelés rendent cette traversée difficile à pied ou à vélo. Nous croyons qu'il est temps d'agir. En valorisant le pont noir comme lien piétonnier et cyclable à pente douce, nous créerons une véritable colonne vertébrale verte, unissant nos quartiers sans barrières. Ce tracé reliera la piste cyclable longeant la rivière Saint-François, à hauteur de la prison Talbot, jusqu'au marché de la gare — en plein cœur de la promenade du Lac-des-Nations, ce joyau collectif qui symbolise si bien notre qualité de vie.

Ce projet, nous ne le portons pas seuls. Il est celui de toute une communauté, désireuse de construire une ville plus humaine, plus verte, plus forte.